

LES VOLS À BASSE ALTITUDE

M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions en vertu de l'article 36 du Règlement.

La première est signée par un grand nombre de Canadiens venant de bien des régions du pays, notamment la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Les signataires joignent leurs voix à celles de beaucoup d'autres Canadiens qui ont signé des pétitions pour réclamer que cessent les vols d'entraînement à basse altitude au Canada. Ils appuient les requêtes présentées par les Innu du Labrador et l'Assemblée des premières nations. Les pétitionnaires demandent également au Canada de se servir des crédits destinés à l'OTAN et au NORAD pour offrir à la population autochtone du pays la possibilité de reprendre le contrôle de ses terres et d'assurer ses moyens de subsistance et pour favoriser le développement durable au profit de tous les Canadiens.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River): Monsieur le Président, la pétition que j'ai l'honneur de présenter a été signée pratiquement par tous les habitants de la localité de Pine House, dans ma circonscription du nord de la Saskatchewan.

À l'instar de millions d'autres Canadiens, les pétitionnaires exhortent le gouvernement à reconsidérer la mise en oeuvre de sa taxe sur les produits et services. Ils signalent que ce sont surtout les plus démunis, notamment dans les régions septentrionales du pays, qui seront les plus durement touchés par cette taxe.

M. Russell MacLellan (Cap-Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, il me fait plaisir de présenter des pétitions signées par des habitants de la Saskatchewan qui protestent contre l'application de la TPS à l'imprimé.

Ils soutiennent, avec raison, que les livres, les revues et les journaux, que le gouvernement veut assujettir à la TPS, ont jusqu'à maintenant été exemptés. L'imprimé a toujours été un fondement du processus démocratique.

Ils proposent de réaffirmer le principe de l'exemption fiscale pour l'imprimé, en maintenant la détaxation des livres, des revues et des journaux dans la loi sur la TPS et dans ses règlements d'exécution.

Affaires courantes

LES ADDITIFS DE L'ESSENCE

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, aujourd'hui, je voudrais présenter des pétitions signées par quelque 300 personnes, qui sont les premières parmi les milliers d'habitants du sud-ouest de l'Ontario à demander au gouvernement d'interdire l'utilisation du manganèse-tricarboxylméthylcyclopentadiényle; c'est un additif de l'essence, dont la partie manganèse constitue une substance insidieuse quasi-toxique qui attaque les cellules du cerveau, en particulier chez les jeunes enfants dont le système immunitaire n'a pas atteint son plein développement.

Nous demandons au gouvernement d'agir sans tarder pour interdire cette substance et recommander l'utilisation de l'éthanol, substance écologique, comme antidétonant dans l'essence au Canada.

[Français]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de déposer des pétitions, conformément à l'article 36 du Règlement. Je dois vous dire que ces pétitions sont signées par ma parenté, mes amis et mes voisins, dans le village de Sarsfield, en Ontario, où je demeure. Et ma parenté, mes amis et mes voisins sont unanimes à s'opposer à la TPS du gouvernement conservateur. Ils demandent donc que la TPS soit retirée avant que le gouvernement d'en face ne perde son premier ministre comme cela s'est produit en Angleterre, et ce à cause de leurs taxes.

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter à la Chambre une pétition signée par de nombreux citoyens de la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell qui, comme les signataires des pétitions que mon honorable et distingué collègue a présentées, s'opposent à la taxe sur les produits et services.

Les pétitionnaires font valoir que la taxe va non seulement alourdir leur charge fiscale mais aussi faire monter l'inflation, les taux d'intérêt et le chômage. Comme tous les autres Canadiens, ils en ont déjà plus qu'assez sans cette surcharge que leur infligera la taxe sur les produits et services. Ils demandent au Parlement de la rejeter.

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, moi aussi j'ai le plaisir de déposer des pétitions à la Chambre des communes, aux termes de l'article 36 du